



**N° 2024-004**

**AFFAIRES GENERALES – Demande subvention  
départementale (Volet 3) – Projet de rénovation et  
d'isolation de la couverture du gymnase « A »**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 16 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Joël GIRARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Charline MARTINEAU,

En exercice : 21  
Présents : 15  
Votants : 21

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Valérie LABOUACHRA, Dominique RENAULT

**Pouvoirs :**

Christine ADRIAN ..... à Marie-Françoise QUERE  
Isabelle BRIARD ..... à Charline MARTINEAU  
Jean-Luc FOURNIER ..... à Éric DODET  
Sébastien GALERON ..... à Joël GIRARD  
Valérie LABOUACHRA ..... à Pascal FOULON  
Dominique RENAULT ..... à Frédéric CUILLERIER

**Secrétaire de séance :** Carl LEQUERTIER  
**Secrétaire auxiliaire :** Aurélie PLUMEJEAUD



Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L.2334-32 à L.2334-42.

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de la couverture du gymnase « A », dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de devis à 400 000 € HT.

Ce projet de rénovation comprendra une phase d'isolation du bâtiment, permettant une amélioration de sa consommation énergétique.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible au financement du Conseil Départemental du Loiret au titre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (Volet 3).

***Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal***

**D'ADOPTER** le projet de rénovation et d'isolation de la couverture du gymnase « A » pour un montant estimatif de 440 000 € HT, honoraires du maître d'œuvre et contrôleur technique compris ;

**D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Maitrise d'œuvre	40 000 €	DETR/DSIL	140 000 €
Travaux : Préparation administrative	54 000 €	Conseil Départemental (Volet 3)	130 000 €
Désamiante et autres dépose	85 000 €	Fonds Vert	82 000 €
Couverture ardoises	242 000 €	Autofinancement (20%)	88 000 €
Zinguerie	15 000 €		
Nettoyage et repli	4 000 €		
Total	440 000 €	Total	440 000 €

- **DE SOLLICITER** une subvention de 130 000 € au titre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (Volet 3) auprès du Conseil Départemental du Loiret ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

*Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le*



Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le

**31 JAN. 2024**

**31 JAN. 2024**